

NUMERO 408

*Je n'aurais manqué un Séminaire pour rien au monde*— PHILIPPE SOLLERS  
*Nous gagnerons parce que nous n'avons pas d'autre choix* — AGNÈS AFLALO

[www.lacanquotidien.fr](http://www.lacanquotidien.fr)

Lacan Quotidien



## La double résidence fait des vagues

### Une famille pour tous..., la chronique d'Hélène Bonnaud

Décidément, la famille est un signifiant-maître du monde politique actuel... Alors que l'Assemblée devait voter des lois sur l'autorité parentale, la garde alternée et la question des beaux-parents, l'opposition est parvenue à décourager la majorité qui a repoussé *sine die* l'adoption de la loi famille.

Cependant, la création d'une amende civile pour des atteintes aux règles de l'exercice conjoint de l'autorité parentale a pu être votée. Elle permet au juge aux affaires familiales d'agir directement si un des parents décide d'un changement dans la vie de l'enfant, sans l'accord de son ex-partenaire. Cette amende pourra également intervenir si les conditions d'hébergement et de visite ne sont pas respectées par l'un ou l'autre parent.



Mais ce qui déchaîne la presse et un certain nombre de psys, c'est la loi sur la double domiciliation de l'enfant. En effet, celle-ci permettrait, selon ses porte-paroles, de mettre fin à une inégalité concernant la résidence principale faite à l'un des deux parents. En instituant la double résidence, les rapporteurs du texte cherchent à résoudre les conflits d'une inégalité entre parents, même si cela ne présage en rien la façon dont l'enfant partagera son temps entre ses deux maisons. Le souci de signifier l'égalité entre les parents semble être l'objet de ce texte. Que cela réponde aux attentes de certaines associations de pères comme *SOS papa*, qui demandent que les pères soient traités à égalité avec les mères dans les questions de garde d'enfants, a immédiatement été interprété comme un soutien à ceux qui réclament ce droit.

Aussi, c'est un tollé général qui gronde contre cette loi. De nombreux députés UMP et certaines associations s'insurgent contre cette double domiciliation, interprétant qu'elle ouvrira nécessairement sur une résidence alternée systématique. Une pétition menée par les pédopsychiatres Maurice Berger et Bernard Golse, signée par plus de 7000 professionnels de la santé, y dénonce le fait que, fixant la résidence de l'enfant au domicile de chacun de ses parents, la loi généralise la garde alternée, néfaste pour la santé mentale des enfants. Ils s'appuient sur des travaux qui montrent que le petit enfant, avant 6 ans, ne peut être soumis aux changements produits par une alternance entre le domicile du père et de la mère, car il a besoin de continuité dans son mode de vie. Dans leur pétition, les signataires demandent que la résidence alternée ne soit pas autorisée pour les enfants de moins de 6 ans car elle serait néfaste à son développement psychologique. Les auteurs décrivent en effet des situations extrêmes où des petits sont déplacés d'une semaine à l'autre, alors que leurs parents habitent aux quatre coins de France. Les théories sur l'attachement de Brazelton sont aussi appelées en renfort pour indiquer l'importance pour le petit enfant de s'attacher à une personne, en général la mère, ce qui lui donnera le sentiment de sécurité, nécessaire à son épanouissement psychique.



Cependant, mater n'est plus l'apanage du sexe féminin. Il y a des pères qui manifestent ce *désir de la mère* dont parle Lacan et qui définit un rapport au phallus centré sur l'enfant, certains pères pouvant y trouver une réparation de leur propre castration. Le droit ne devrait pas tant se fier à l'égalité qu'aux signes d'intérêt que peut éprouver un père ou une mère pour l'enfant. Reste que cela est sans doute difficile à extraire des mentalités qui désignent chez la femme une jouissance singulière à mater qui ne serait, chez l'homme, qu'un semblant pour satisfaire un droit de garde égalitaire.

Marie-Anne Chapdelaine, députée PS d'Ille-et-Vilaine, rapporteur du texte avec Erwann Binet, répond, dans le *Nouvel Obs* (1), à ces attaques en indiquant « qu'il ne s'agit pas d'instaurer la résidence de l'enfant de façon paritaire, mais de favoriser l'égalité entre le père et la mère, apaiser les clivages et en finir avec le droit de visite. L'idée est d'éviter que l'un des parents soit perçu comme *gagnant* et l'autre *perdant*. »



Sans doute cette loi permettra de prévenir un sentiment d'injustice inscrit symboliquement dans l'adresse postale de celui qui jusque-là, avait la garde principale de l'enfant. Et en effet, on ne voit pas pourquoi celui qui partage l'autorité parentale n'aurait pas lui aussi droit à exister par cette simple écriture de l'adresse, droit minimal pour notifier son existence auprès de l'Autre social. Dès lors, on peut imaginer que la question du temps de garde, ne se fondant pas sur l'existence de cette double domiciliation, pourra être abordée avec la tranquillité qu'elle exige. Dégagé de ce faux problème, le temps passé avec l'enfant ne sera plus un enjeu de la garde mais une réflexion sur ce qui fonde une position responsable à son endroit.

Cette loi sur la double résidence ne fait qu'insuffler une évidence pour les familles d'aujourd'hui, que le père et la mère, dès lors qu'ils ont l'autorité parentale conjointe, doivent avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Cependant, la question de l'égalité des droits masque ici un réel, le réel de la différence des fonctions parentales. Être mère et être père ne s'équivalent pas. La question de la résidence alternée n'est qu'une réponse symptomatique à l'endroit d'un exercice de la fonction parentale. Elle ne saurait être une solution à l'exercice de la fonction paternelle qui, elle, devrait se construire à partir d'un autre rapport à l'enfant et non d'une équivalence avec la mère.



Reste que la question du partage de la garde est bien souvent l'enjeu d'une rivalité où l'enfant est pris comme objet du couple parental. On peut même y lire qu'il fait symptôme en tant qu'il représente un objet à *se* partager. Se partager l'enfant mais aussi se partager son éducation, se partager les conséquences propres à ce qu'il dit, fait et manifeste, comme c'est le cas pour tout couple parental. Ce qu'on retrouve dans les conflits des couples divorcés n'est bien souvent que l'amplification donnée aux effets rencontrés dans les difficultés à être parents. L'enfant reste, en tout état de cause, celui qui rappelle à l'occasion, qu'il a un droit lui aussi, celui d'être un symptôme pour eux, chose qu'il vérifiera d'autant plus qu'il produira lui aussi son propre symptôme.

Les séparations montrent que l'existence de l'enfant et sa garde font consister la position de l'enfant, objet *a* de la désunion entre un homme et une femme, qui doivent pourtant apprendre à être parents sans le secours de l'amour. Les séparations qui interviennent alors que l'enfant est encore tout petit, sont souvent liées à l'impossibilité, pour l'un des deux parents, de supporter ce changement de position dans le couple, dès lors qu'un petit autre vient déranger un mode de vie à deux. Il y a souvent un rejet qui opère, et plus on se bat pour la garde, plus on la réclame, plus on le fait pour punir l'autre de l'avoir désiré, cet enfant, parfois aux dépens du partenaire.

Cette bataille post-oedipienne n'en est pas moins un symptôme de notre époque... qu'aucune loi ne résoudra...

1 : <http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20140521.OBS7884/loi-famille-passes-d-armes-sur-l-autorite-parentale-et-la-double-residence.html>

# *All that falls* ou l'art comme « épiphanie du réel »

par Deborah Gutermann-Jacquet

À propos de l'exposition proposée par Gérard Wajcman au Palais de Tokyo  
(6 juin – 7 septembre 2014)

Une vidéo. Une femme est debout, face à la mer. Elle regarde les rouleaux. Tout semble vivre, sauf elle. Corps statique au milieu d'une nature déchaînée. Soudain elle tombe. Fin.



La vidéo tourne en boucle. La femme n'en finit pas de tomber. Le visiteur se surprend à rester, pour regarder encore ce moment de vacillation, croit-il. Alors que ce qui accrochait son regard sans qu'il le sache était celui de cette femme dont il adoptait le point de vue, avec sa chute, le regard passe au second plan eu égard à ce qui est convoqué dans son corps à lui, debout, face à celui qui est à terre. La vie était là sans qu'on s'en aperçoive. Une illusion d'éternité que ce plan : *une femme debout face à la mer*. Elle tombe. Le point de finitude est entr'aperçu, l'être-pour-la-mort se découvre. Là où le *Voyageur contemplant*

*une mer de nuages* de Carl David Friedrich nous raptait, Lola Gonzalez, avec cette vidéo, nous prend de cours. La surprise qu'elle suscite fait saisir comment l'artiste peut toucher au réel.

Pour Gérard Wajcman, qui est à l'origine de l'exposition qui se tient sous le titre *All that falls* au Palais de Tokyo, c'est l'acte qui fait l'art plus réel. On le saisit ici avec *tout ce qui chute*. Si ce mot de chute tente de condenser ce qui lui échappera toujours, il n'y a qu'une trouée hors sens qui peut le faire saisir. C'est ce que chacun des artistes rassemblés propose, offrant tous, dans un registre à chaque fois radicalement différent, une expérience davantage qu'une œuvre. Quelque chose qui s'éprouve plus qu'elle ne se regarde.

*All that falls*. Si, comme le soulignent Marie de Brugerolle et Gérard Wajcman dans la présentation qu'ils font de l'exposition, le XXI<sup>e</sup> siècle est « né dans les chutes » - de l'effondrement matériel des *Twin towers* évoqué par l'artiste Tony Oursler à celui de la bourse - « tout ce qui tombe ne tombe pas toujours mal ». Lorsqu'un ballon de baudruche se crève, qu'un mirage aveuglant disparaît, la chute n'est pas la même. *Une femme tombe face à la mer*. Avec elle, c'est l'illusion d'atemporalité qui tombe avec elle, et ce faisant, le sentiment de « faire Un avec le tout ». Et les artistes rassemblés au Palais de Tokyo ont davantage exploré et fait résonner cette dimension inventive de la chute que son pendant apocalyptique.

La fin d'une époque, d'un monde même, est cependant au cœur d'une des expériences proposées par *All that falls*. Elle a pour titre *Elsewhere*. Cet *ailleurs* est brocardé au haut d'une double porte qui invite le visiteur à entrer. Il se retrouve alors dans un lieu indéfinissable : une sorte de vieil atelier de bricolage dont on ne sait s'il est attenant à une ferme du Midwest ou à une tranchée de 1915. C'est un *ailleurs* sans nom, inventé par Michael C. McMillen. À la sortie de l'atelier, dans un lieu obscur éclairé comme un décor de cinéma, gît une voiture des années 20. Elle est *tombée du ciel*, recouverte de poussière et de toiles d'araignées. Le temps ne s'est pas arrêté, c'est une incursion qui fait saisir en un instant la dimension d'*aujourd'hui*, comme lendemain d'hier : l'instant vif ressuscité par la présence inopinée d'un fantôme.



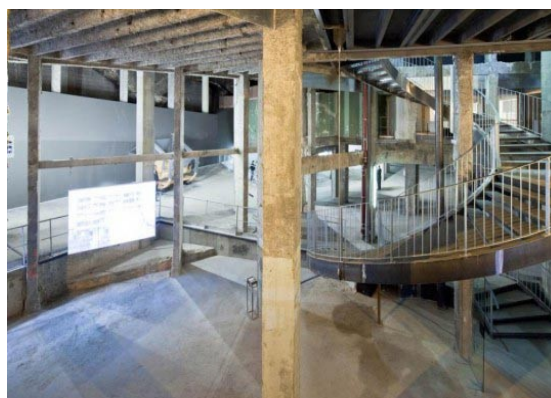
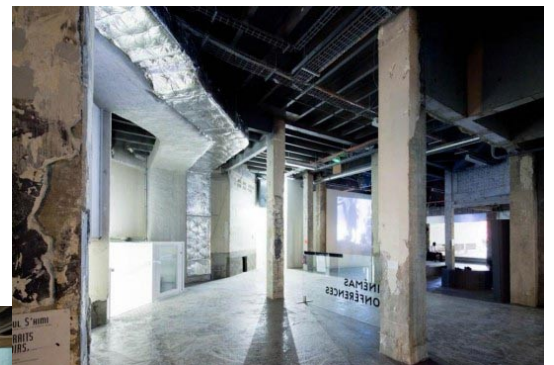
Là où l'œuvre d'art sur toile éternise une scène et en rend captif le regard, l'art comme il est mis en scène dans *All that falls*, convoque les corps *ici et maintenant*.

Un texte proposé par Gérard Wajcman dans le cadre de l'exposition, « Warhol, peinture par terre », l'indique encore. Il rappelle le geste inaugural de Warhol en 1962 avec son *Dance diagram* présenté au sol. C'est une peinture « pour les pieds » destinée à « agiter les corps ». Là où le tableau vertical parlait à l'âme, à terre non seulement il « redevient un objet, saisi par la gravité, mais il s'alourdit du poids de la chair, quand la rencontre dansante de deux corps peut devenir la promesse d'un passage à l'horizontal. » Et *All that falls*, avec ses météorites en suspension, ses objets insolites à portée de main plus que de regard, ses vidéos qui parlent au corps, est une expérience qui fait, à sa manière, littéralement, chavirer.

*All that falls*, au Palais de Tokyo du 6 juin au 7 septembre 2014,  
13, avenue du Président Wilson, 75116 - Paris, <http://www.palaisdetokyo.com/>  
Présentation dans [Lacan Quotidien n° 407](#)



**PALAIS  
DE TOKYO**



# **Rendez-vous Gare de l'Est de Guillaume Vincent**

## **Au Festival d'Avignon**

*Lacan Quotidien* transmet à ses lecteurs une note adressée par Anne-Lise Heimbürger à propos de la pièce *Rendez-vous Gare de l'Est* qui prend ses quartiers d'été à Avignon\*, après une tournée de deux ans, un long séjour aux Bouffes du Nord lors de la saison 2012/2013, un récent passage à La Criée à Marseille.

Mis en scène par Guillaume Vincent, *Rendez-vous Gare de l'Est* est aussi épuré et introspectif que *La nuit tombe...* était baroque et opératique. On assiste au récit d'une jeune femme souffrant de maniaco-dépression. Le texte est un montage des entretiens que Guillaume Vincent a faits avec cette jeune femme, durant six mois, dans les cafés proches de la gare de l'Est. Elle évoque son quotidien, son couple, son travail, sa famille... et ses allers-retours fréquents en hôpitaux psychiatriques. La pièce est le récit poignant de sa vie, précis autant que touchant et drôle, entre folie ordinaire et troublante poésie.

Après *La nuit tombe...* présenté au Festival In d'Avignon en 2012 et aux Bouffes du Nord en 2013, Guillaume Vincent signe là son deuxième texte.

Émilie Incerti-Formentini, l'actrice qui interprète cette femme, possède la juste distance et la vitalité nécessaires pour porter ce morceau de vie.



Les médias ont vanté l'écriture de la pièce et le jeu de l'actrice (*Le Monde*, France-Culture, *Les Inrockuptibles*).

*\*Rendez-vous Gare de l'Est* de Guillaume Vincent, du 5 au 27 juillet 2014 à Avignon, à La condition des Soies. Avec Émilie Incerti-Formentini

Informations pratiques à retrouver [ICI](#)





## LU CE JOUR

*par Éric Laurent*

**7 juin 2014**

La Reine d'Angleterre a quitté la France, ravie, après sa quatrième visite d'état. Son mari le Prince Philip fut lié à la Princesse Bonaparte. C'est à Marie que Freud a déclaré qu'il n'avait pas de réponse à « Was will das Weib ? » (Jones, Tome 2). C'est une phrase que Freud n'a jamais écrite. Marie lui donnait sans doute un tournis particulier. On comprend mieux, au-delà des aventures avec Lœwenstein, pourquoi le Dr Lacan se tenait à distance. Par contre, elle a su exfiltrer Freud. (Ci-dessus : Marie Bonaparte)

*Lu sur Mediapart, le 5 juin 2014, l'article d'Antoine Perraud, « À côté d'Elizabeth, il y a Philip, prince névrotique façonné en France » :*

« Philippe naît en 1921 à Corfou. Son père André est Prince de Grèce, fils du roi Georges Ier, assassiné à Salonique en 1913. Lui succéda son fils aîné, Constantin I<sup>er</sup>, oncle de Philip. Mais l'humiliante défaite grecque face à la Turquie, en 1922, précipite la chute de la monarchie et des princes, accusés de trahison. André, le père de Philip, est condamné à mort. La famille est sauvée *in extremis* par une canonnière britannique et Philip, petit dernier caché dans une caisse d'oranges transformée en couffin de fortune, quitte précipitamment Corfou avec sa smala au sang bleu.

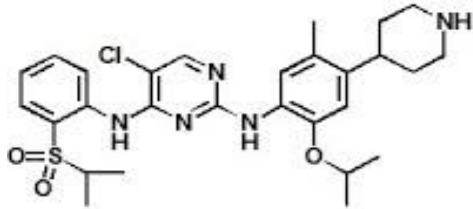
La petite tribu a tout perdu. Elle est abritée à Saint-Cloud, en France, par des gens étonnants : un oncle paternel de Philip, Georges de Grèce, homosexuel épris du prince Valdemar de Danemark, qui a toutefois épousé la riche princesse Marie Bonaparte. Celle-ci, pionnière de la psychanalyse en France, fait grand cas de sa frigidité, qu'elle combat en consultant Freud, en se faisant opérer du clitoris et en couchant avec Aristide Briand.

L'enfance de Philip se passe donc sur les hauteurs de Paris. Il vit là ses seules années au sein d'une cellule familiale appelée à se disloquer. Bientôt, ses sœurs, toutes plus âgées que lui, épouseront des Allemands de la haute, qui, par la force des choses, deviendront nazis. L'aînée des quatre, Cécile, périt avec son époux dans un accident d'avion, en 1937. Les funérailles, à Darmstadt, auxquelles assiste Philip, âgé de 16 ans, donnent lieu, en présence de Göring, à une débauche de rituels hitlériens. »

8 juin 2014

## Comment avaler la pilule ?

Deux paradigmes s'affrontent. D'une part, la longue série statistique, privilégiée par *l'Evidence Based Medicine*, source de protocolisations. D'autre part, la concentration sur un même dossier de toutes les données personnelles permettant le rêve d'une médecine strictement individuelle. Qui financera les médicaments individuels ? Big Pharma fera-t-il sauter l'État providence ? Que fait la HAS ?



Zykadia™  
Ceritinib  
LDK378  
ALK inhibitor  
Lung Cancer  
Approved(US): April 29, 2014  
Novartis  
诺华晚期非小细胞肺癌药物

*Lu dans le Washington Post* du 2 juin 2014 l'article de Brady Dennis, "Drugmakers find breakthroughs in medicine tailored to individuals' genetic makeups":

"When the Food and Drug Administration recently approved a promising new lung cancer drug named Zykadia four months ahead of schedule, it heralded the medication as a "breakthrough" therapy. The drug isn't meant for everyone with the devastating disease, which kills an estimated 160,000 Americans each year. Or even for the majority of patients with its most common form, non-small-cell lung cancer. Rather, Zykadia is designed for a sliver of patients — about 5 percent — who have advanced non-small-cell lung cancer and have a specific gene mutation that causes tumors to become resistant to existing treatment. [...] But the trend toward targeted medicine also is forcing hard questions on regulators, drug makers, insurers and patients alike: Who should pay for the growing number of specialized drugs, which can cost hundreds of thousands of dollars a year? [It's] **A "tsunami of expensive medicines" that collectively threaten to bankrupt the health-care system.**"

## Big Pharma et ses toxines

Jusqu'où iront les grandes manœuvres de concentration dans le secteur ? 144 milliards de dollars de fusions-acquisitions depuis janvier.

*Lu dans Le Monde* du 4 juin 2014, l'article de Chloé Hecketsweiler, « Le Botox au cœur d'une méga-OPA dans le secteur de la pharmacie » :

« Avec près de 2 milliards de dollars de ventes, le Botox d'Allergan est le leader incontesté. Mais il doit affronter une concurrence de plus en plus vive. Son grand rival ? Le laboratoire français Ipsen. L'acquisition par Ipsen, pour 28 millions d'euros, de la société britannique Syntaxin pourrait aussi changer la donne. Cette start-up possède **un portefeuille très riche de toxines. Obtenues par génie génétique, elles peuvent être brevetées**, ce qui n'est pas le cas des toxines botuliques naturelles, dont seules les indications sont protégées [...] Dans cette grande bataille, un seul perdant : l'inventeur du Botox, le Dr Alan Scott, qui l'a cédé en 1991 à Allergan pour seulement 4,5 millions de dollars. Dans un entretien accordé au *Times of India* en 2012, il avouait ainsi qu'il regrettait amèrement le jour où il avait vendu les droits de cette toxine botulique. « Si j'avais conservé le Botox, peut-être serais-je milliardaire », se lamentait-il. « Lorsque je l'ai développé, je savais qu'il pouvait faire des merveilles pour les problèmes neurologiques. Mais je n'avais aucune idée qu'il pouvait marcher aussi bien comme agent esthétique. »



**9 juin 2014**

**Qui évaluera les évaluateurs ?**

*Lu dans le New York Times du 2 juin 2014, l'article de D.D. Guttenplan, "Re-evaluating the college rankings game" :*

"This fall, U.S. News and World Report, which published its first list of "America's Best Colleges" back in 1983, will release its first guide to higher education in the Arab world. In December, Times Higher Education, which already publishes world rankings, separate Asian rankings and rankings based solely on reputation, announced a new list devoted to universities in the so-called BRIC countries — Brazil, Russia, India and China — and other emerging economies. QS, meanwhile, which publishes its own world rankings and numerous regional rankings, also now ranks universities by specific subjects — a list that, perhaps unsurprisingly, suggests that Oxford and Cambridge are the best places to study English literature while the Massachusetts Institute of Technology and Stanford are better for computer science. **So who will rank the rankings?**

That was the inescapable question when representatives of the four leading ranking organizations sat on the same panel at a conference here last month.

As Bob Morse, the research director for U.S. News and World Report, pointed out, rankings have become a fiercely competitive global business."



---

## Lacan Quotidien

publié par navarin éditeur

INFORME ET REFLÈTE 7 JOURS SUR 7 L'OPINION ÉCLAIRÉE

▪ comité de direction

présidente **eve miller-rose** [eve.navarin@gmail.com](mailto:eve.navarin@gmail.com)

rédaction **catherine lazarus-matet** [clazarusm@wanadoo.fr](mailto:clazarusm@wanadoo.fr)

conseiller **jacques-alain miller**

## ▪ rédaction

coordination [catherine lazarus-matet](mailto:catherine.lazarus-matet@wanadoo.fr) [clazarusm@wanadoo.fr](mailto:clazarusm@wanadoo.fr)

comité de lecture [pierre-gilles gueguen](#), [catherine lazarus-matet](#), [jacques-alain miller](#),  
[eve miller-rose](#), [eric zuliani](#)

édition [cécile favreau](#), [luc garcia](#), [bertrand lahutte](#)

## ▪ équipe

▪ pour l'institut psychanalytique de l'enfant [daniel roy](#), [judith miller](#)

▪ pour babel

-Lacan Quotidien en argentine et sudamérique de langue espagnole [graciela brodsky](#)

-Lacan Quotidien au brésil [angelina harari](#)

-Lacan Quotidien en espagne [miquel bassols](#)

-pour Latigo, [Dalila Arpin](#) et [Raquel Cors](#)

-pour Caravanserail, [Fouzia Liget](#)

-pour Abrasivo, [Jorge Forbes](#) et [Jacques-Alain Miller](#)

diffusion [éric zuliani](#)

▪ designers [viktor&william francoizel](#) [vwfcbzl@gmail.com](mailto:vwfcbzl@gmail.com)

▪ technique [mark francoizel & olivier ripoll](#)

▪ médiateur [patachón valdès](#) [patachon.valdes@gmail.com](mailto:patachon.valdes@gmail.com)

## ▪ suivre Lacan Quotidien :

▪ [ecf-messenger@yahooogroupes.fr](mailto:ecf-messenger@yahooogroupes.fr) ▫ liste d'information des actualités de l'école de la cause freudienne et des acf ▫ responsable : [éric zuliani](#)

▪ [pipolnews@europsychoanalysis.eu](mailto:pipolnews@europsychoanalysis.eu) ▫ liste de diffusion de l'eurofédération de psychanalyse

▫ responsable : [gil caroz](#)

▪ [amp-uqbar@elistas.net](mailto:amp-uqbar@elistas.net) ▫ liste de diffusion de l'association mondiale de psychanalyse ▫ responsable : [oscar ventura](#)

▪ [secretary@amp-nls.org](mailto:secretary@amp-nls.org) ▫ liste de diffusion de la new lacanian school of psychanalysis ▫ responsables : [anne lisy](#) et [natalie wülfig](#)

▪ [EBP-Veredas@yahooogrupos.com.br](mailto:EBP-Veredas@yahooogrupos.com.br) ▫ uma lista sobre a psicanálise de difusão privada e promovida pela AMP em sintonia com a escola brasileira de psicanálise ▫ moderator : [patricia badari](#) ▫ traduction lacan quotidien au brésil : [maria do carmo dias batista](#)

POUR ACCEDER AU SITE [LACANQUOTIDIEN.FR](http://LACANQUOTIDIEN.FR) [CLIQUEZ ICI.](#)

## • À l'attention des auteurs

**Les propositions de textes pour une publication dans Lacan Quotidien** sont à adresser par mail ([catherine lazarus-matet](mailto:catherine.lazarus-matet@wanadoo.fr) [clazarusm@wanadoo.fr](mailto:clazarusm@wanadoo.fr)) ou directement sur le site [lacanquotidien.fr](http://lacanquotidien.fr) en cliquant sur "proposez un article",

Sous fichier Word □ Police : Calibri □ Taille des caractères : 12 □ Interligne : 1,15 □  
Paragraphe : Justifié □ Notes : à la fin du texte, police 10 •

• *À l'attention des auteurs & éditeurs*

**Pour la rubrique Critique de Livres**, veuillez adresser vos ouvrages, à NAVARIN  
ÉDITEUR, la Rédaction de Lacan Quotidien – 1 rue Huysmans 75006 Paris.